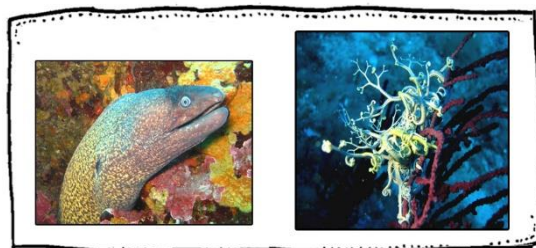




MANUEL DU MONITEUR



<https://plongee-fsgt.org/>



SOMMAIRE & MISES A JOUR

Numéro de la version MdM	Date de la mise à jour	Chapitres mis à jour
Version n° 1	novembre-05	
Version n° 2	août-07	Plongée Enfant p.58
Version n° 3	février-09	Révision générale de l'ensemble des chapitres
Version n° 4	avril-10	Mise à jour générale Mise en conformité avec les normes internationales Réforme CAFSAN
Version n° 5	février-11	Mise à jour des brevets plongeurs
Version n° 6	octobre-11	PE12 (remplacement licence par CIP) 5-6/ Handisub p.94 VI/ Equivalences et DAF p.95
Version n° 7	janvier-12	Certificats de spécialité chap 5 Epreuves technique E3 Conditions de validation PE12 / PA20 / P1 Respect des profondeurs p.18 ; p.64
Version n° 8	avril-12	PA60 devient un certificat de spécialité E2 : Sauvetage scaphandre de 20m E3 : Sauvetage palmes supprimé et ajout remontée par tout moyen à valider par tuteur E1 E2 E3 page de présentation
Version n° 9	août-12	Révision cursus MF1 Refonte cursus MF2

A partir de la version n° 9, les modifications se font par chapitre.



Mises à jour : classification par dates

Chapitre	Date de mise à jour	Détail modification
Généralités	mars-14	Modification forme
Principes pédagogiques	mars-14	Modification forme
PE-40	mars-14	Modification du nombre de plongées pour la validation (6 passe à 4)
E1	mars-14	Module pédagogie : rajout connaissance scuba d'jeuns Remise en forme Module théorie
E2	mars-14	Modification libellé épreuve 3 (intervention sur plongeur en difficulté) Suppression Module théorie
MF1	avril-14	Révision générale du cursus
MF2	avril-14	Révision générale du cursus
CAFSAN	mai-14	Ajout de 2 paragraphes
Equivalences	mai-14	Ajout de 2 paragraphes
PA-40	octobre-14	Précision du nombre de plongées pré-requises en autonomie à partir du P2
GP	avril-15	a) Refonte savoir-faire technique - suppression remontée palme b) Révision du module « Théorie » (durée de l'examen et notation) c) Suppression de l'appellation Plongeur Niveau 4
MF1	avril-15	Ajout du prérequis PA60
MF2	avril-15	a) Ajout de la dispense du module « Technique et Physique » pour les DEJEPS b) Précision de la durée de formation et de la validité du Livret de formation à 24 mois
Equivalences	avril-15	a) Nouveaux accords avec la Sécurité Civile b) Dispense DE JEPS pour la formation MF2
Equivalences	janvier-16	Equivalence DE JEPS / monitorat CAFSAN
P5	janvier-16	P5 certifiable par un E3
PA-20 / OW	janvier-16	7 plongées en EAO
MF1	janvier-16	a) Stage initial obligatoire b) RTM 25m devient une épreuve
MF2	janvier-16	a) Suppression du mémoire / péda CAFSAN / péda à la navigation b) Ajout d'une épreuve de pédagogie appliquée
PE-12	août-17	Remise en forme Surface / EAR / EAO
P1	août-17	a) Remise en forme Surface / EAR / EAO b) Suppression du mot « Posé » dans les conditions de réalisation du savoir-faire stabilisation
PA-20 / OW	août-17	a) Remise en forme Surface / EAR / EAO b) Suppression du mot « Posé » dans les conditions de réalisation du savoir-faire stabilisation
P5	août-17	Ajout de la PA60 dans les prérequis
E1	août-17	Modification des prérequis (niveau d'expérience et ouverture aux PA20)
Principes pédagogiques	août-17	Ajout de la recommandation du parachute de palier pour chaque plongeur en autonomie dans le chapitre « Cadre réglementaire transversal »
MF1	février-18	Permis bateau de plaisance option côtière obligatoire pour l'inscription à un stage final



MF2	mars-18	a) Prise en compte du nouveau DE-JEPS « activités de plongée » pour l'équivalence du module « technique et physique » b) Prise en compte DE-JEPS et du BP-JEPS plongée pour la délivrance d'une carte de MF1 et de E2
Equivalences	mars-18	a) Prise en compte du nouveau DE-JEPS « activités de plongée » pour l'équivalence du module « technique et physique » MF2 b) Prise en compte DE-JEPS et du BP-JEPS plongée pour la délivrance d'une carte de MF1 et de E2
P5	décembre-20	Mise à jour pour la préservation de l'environnement : IV-CONDITIONS DE VALIDATION Suppression de la mention « Planifier des tours » - Ajout de la mention « Rappeler et mettre en place les bonnes pratiques de respect de l'environnement »
GP	décembre-20	Mise à jour pour la préservation de l'environnement : Complétion du thème d'évaluation pour l'épreuve 8 – Planifier, organiser et conduire une palanquée a) Ajout « de respect de l'environnement » à la phrase sur le briefing b) Ajout « Capacité à rendre la plongée attractive en préservant l'environnement voir site plongée-fsgt.org page Commission Environnement »
E1	décembre-20	Mise à jour pour la préservation de l'environnement : Complétion du thème d'évaluation pour l'épreuve 4 et de l'épreuve 5 a) Ajout «en leur montrant des comportements respectueux de l'environnement » à la phrase « -Conseiller les pratiquants... » b) Ajout «-Susciter un niveau d'engagement...pour une attitude de préservation de l'environnement »
E2	décembre-20	a) Mise à jour pour la préservation de l'environnement : Complétion du thème d'évaluation de l'épreuve 2 par ajout «-Conseiller les pratiquants... en leur montrant des comportements respectueux de l'environnement » b) Rajout de la mise à jour de mars 2018 concernant l'équivalence BP-JEPS
MF1	décembre-20	Mise à jour pour la préservation de l'environnement : a) Complétion du thème d'évaluation de l'épreuve 3 : Ajout « Position et animation de la palanquée dans le respect de l'environnement » b) Complétion du thème d'évaluation de l'épreuve 7 : Ajout « Connaissance des bonnes pratiques de préservation de l'environnement à enseigner » c) Rajout de la mise à jour de mars 2018 concernant l'équivalence DE-JEPS
MF2	décembre-20	Mise à jour pour la préservation de l'environnement : a) Complétion du thème d'évaluation de l'épreuve 9 : Ajout « Sensibilisation à l'enseignement des bonnes pratiques de préservation de l'environnement » b) Complétion du thème d'évaluation de l'épreuve 12 : Ajout « Position et animation dans le respect de l'environnement »
Généralités	mars-21	Mise à jour pour le certificat médical pour les enfants de moins de 12 ans : Remplacement de la mention de délivrance d'un certificat par un médecin hyperbare pour les enfants de moins de 12 ans par la délivrance d'un certificat médical de non-contre-indication délivré par tout médecin
Garde	mars-21	Mise à jour
Garde	mai-21	Mise en forme et mise à jour
MF1	mai-21	Epreuve 6 modifié en démonstration CAFSAN



GP	juil-23	Toilettage cursus (application : janv.24)
MF1	juil-23	Toilettage cursus (application : janv.24)
MF2	juil-23	Toilettage cursus (application : janv.24)

PA20	juillet-24	Mise à jour des prérogatives à partir de 16 ans
PA40	juillet-24	Mise à jour des prérogatives à partir de 17 ans
E2 MF ISO	juillet-24	Mise à jour ISO pour le MF ISO (E2)
Généralités	juillet-24	Ajout Principes ISO
charte Ecoresponsable FSCT	juillet-24	Création
Modèle examen OW PA20	juillet-24	Création
Modèle examen GP	juillet-24	Création
Modèle examen E2	juillet-24	Création
MF1	juillet-24	Prise en compte des retours stages Fédéraux sur toilettage cursus et corrections
MF2	juillet-24	Prise en compte des retours stages Fédéraux sur toilettage cursus et corrections + MNX en prérequis
E1	décembre-24	mise à jour "sous supervision directe MF2"
E2	décembre-24	mise à jour "sous supervision directe MF2"
MF1	décembre-24	mise à jour "sous supervision directe MF2"

Classification par niveau

Chapitre	Date de mise à jour	Détail modification
Garde	mars-21	Mise à jour
Garde	mai-21	Mise en forme et mise à jour
Généralités	mars-14	Modification forme
Généralités	mars-21	Mise à jour pour le certificat médical pour les enfants de moins de 12 ans : Remplacement de la mention de délivrance d'un certificat par un médecin hyperbare pour les enfants de moins de 12 ans par la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication délivré par tout médecin
Généralités	juillet-24	Ajout Principes ISO
Charte Ecoresponsable FSCT	juillet-24	Création
Modèle examen OW PA20	juillet-24	Création
Modèle examen GP	juillet-24	Création
Modèle examen E2	juillet-24	Création
Principes pédagogiques	mars-14	Modification forme



Principes pédagogiques	août-17	Ajout de la recommandation du parachute de palier pour chaque plongeur en autonomie dans le chapitre « Cadre réglementaire transversal »
PE-12	août-17	Remise en forme Surface / EAR / EAO
P1	août-17	a) Remise en forme Surface / EAR / EAO b) Suppression du mot « Posé » dans les conditions de réalisation du savoir-faire stabilisation
PE-40	mars-14	Modification du nombre de plongées pour la validation (6 passe à 4)
PA-20 / OW	janvier-16	7 plongées en EAO
PA-20 / OW	août-17	a) Remise en forme Surface / EAR / EAO b) Suppression du mot « Posé » dans les conditions de réalisation du savoir-faire stabilisation
PA20	juillet-24	Mise à jour des prérogatives à partir de 16 ans
PA-40	octobre-14	Précision du nombre de plongées pré-requises en autonomie à partir du P2
PA40	juillet-24	Mise à jour des prérogatives à partir de 17 ans
GP	avril-15	a) Refonte savoir-faire technique - suppression remontée palme b) Révision du module « Théorie » (durée de l'examen et notation) c) Suppression de l'appellation Plongeur Niveau 4
GP	décembre-20	Mise à jour pour la préservation de l'environnement : Complétion du thème d'évaluation pour l'épreuve 8 – Planifier, organiser et conduire une palanquée a) Ajout « de respect de l'environnement » à la phrase sur le briefing b) Ajout « Capacité à rendre la plongée attractive en préservant l'environnement voir site plongée-fsgt.org page Commission Environnement »
GP	juillet-23	Toilettage cursus (applicable janvier 2024)
P5	janvier-16	P5 certifiable par un E3
P5	août-17	Ajout de la PA60 dans les prérequis
P5	décembre-20	Mise à jour pour la préservation de l'environnement : IV-CONDITIONS DE VALIDATION Suppression de la mention « Planifier des tours » - Ajout de la mention « Rappeler et mettre en place les bonnes pratiques de respect de l'environnement – voir site plongée-fsgt.org page Commission Environnement »
E1	mars-14	Module pédagogie : rajout connaissance scuba d'jeuns Remise en forme Module théorie
E1	août-17	Modification des prérequis (niveau d'expérience et ouverture aux PA20)
E1	décembre-20	Mise à jour pour la préservation de l'environnement : Complétion du thème d'évaluation pour l'épreuve 4 et de l'épreuve 5 a) Ajout «en leur montrant des comportements respectueux de l'environnement » à la phrase « -Conseiller les pratiquants... » b) Ajout «-Susciter un niveau d'engagement...pour une attitude de préservation de l'environnement »



E1	décembre-24	mise à jour "sous supervision directe MF2"
E2	mars-14	Modification libellé épreuve 3 (intervention sur plongeur en difficulté) Suppression Module théorie
E2	décembre-20	a) Mise à jour pour la préservation de l'environnement : Complétion du thème d'évaluation de l'épreuve 2 par ajout «- Conseiller les pratiquants... en leur montrant des comportements respectueux de l'environnement » b) Rajout de la mise à jour de mars 2018 concernant l'équivalence BP-JEPS
E2 MF ISO	juillet-24	Mise à jour ISO pour le MF ISO (E2)
E2	décembre-24	mise à jour "sous supervision directe MF2"
MF1	avril-14	Révision générale du cursus
MF1	avril-15	Ajout du pré-requis PA60
MF1	janvier-16	a) Stage initial obligatoire b) RTM 25m devient une épreuve
MF1	février-18	Permis bateau de plaisance option côtière obligatoire pour l'inscription à un stage final
MF1	décembre-20	Mise à jour pour la préservation de l'environnement : a) Complétion du thème d'évaluation de l'épreuve 3 : Ajout « Position et animation de la palanquée dans le respect de l'environnement » b) Complétion du thème d'évaluation de l'épreuve 7 : Ajout « Connaissance des bonnes pratiques de préservation de l'environnement à enseigner » c) Rajout de la mise à jour de mars 2018 concernant l'équivalence DE-JEPS
MF1	mai-21	Epreuve 6 modifiée en démonstration CAFSAN
MF1	juillet-23	Toilettage cursus (applicable janvier 2024)
MF1	juillet-24	Prise en compte des retours stages Fédéraux sur toilettage cursus et corrections
MF1	décembre-24	mise à jour "sous supervision directe MF2"
MF2	avril-14	Révision générale du cursus
MF2	avril-15	a) Ajout de la dispense du module « Technique et Physique » pour les DEJEPS b) Précision de la durée de formation et de la validité du Livret de formation à 24 mois
MF2	janvier-16	a) Suppression du mémoire / péda CAFSAN / péda à la navigation b) Ajout d'une épreuve de pédagogie appliquée
MF2	mars-18	a) Prise en compte du nouveau DE-JEPS « activités de plongée » pour l'équivalence du module « technique et physique »



MF2	décembre-20	Mise à jour pour la préservation de l'environnement : a) Complétion du thème d'évaluation de l'épreuve 9 : Ajout « Sensibilisation à l'enseignement des bonnes pratiques de préservation de l'environnement » b) Complétion du thème d'évaluation de l'épreuve 12 : Ajout « Position et animation dans le respect de l'environnement »
MF2	juillet-23	Toilettage cursus (applicable janvier 2024)
MF2	juillet-24	Prise en compte des retours stages Fédéraux sur toilettage cursus et corrections + MNX en prérequis
CAFSAN	mai-14	Ajout de 2 paragraphes
Equivalences	mai-14	Ajout de 2 paragraphes
Equivalences	avril-15	a) Nouveaux accords avec la Sécurité Civile b) Dispense DE JEPS pour la formation MF2
Equivalences	janvier-16	Equivalence DE JEPS / monitorat CAFSAN
Equivalences	mars-18	a) Prise en compte du nouveau DE-JEPS « activités de plongée » pour l'équivalence du module « technique et physique » MF2 b) Prise en compte DE-JEPS et du BP-JEPS plongée pour la délivrance d'une carte de MF1 et de E2

LIMINAIRE

Présentation et objectif du Manuel du Moniteur

Ce manuel a pour objectif de renseigner les plongeurs et les encadrants sur le cursus de formation FSGT et ses modes opératoires.

La connaissance et le respect des principes du présent document sont primordiaux car ils sont la garantie de la qualité et de la cohésion de notre démarche de formation quelque soit le club. Ce sont les garants de l'identité et de la crédibilité de notre fédération.

Pour chaque brevet, les épreuves techniques pour valider le niveau sont mentionnées en italique et suivies d'un tableau qui permet d'accompagner les élèves et les enseignants dans leurs actions de formation afin de dépasser l'aspect technique des exercices.

Dans ce sens les formations et les certifications ne doivent pas être organisées dans une simple finalité de reproductions techniques mais doivent rechercher des attitudes et des réactions justifiant les compétences requises pour exercer les prérogatives du niveau souhaité.

Ainsi les savoir-faire techniques ne sont pas à négliger mais ne doivent pas représenter une finalité en eux-mêmes :

- pour les plongeurs, ils sont indispensables à l'acquisition des attitudes et des réactions requises,



- pour les moniteurs, ils sont des indicateurs permettant d'évaluer le potentiel d'un élève.

EN CONSEQUENCE, L'OBJECTIF DU MANUEL DU MONITEUR EST DE PRECISER ET DE RENDRE LISIBLE LES COMPETENCES QUE L'ON RECHERCHE DERRIERE LES EPREUVES TECHNIQUES ET DONC DE LEUR DONNER DU SENS AU-DELA DE LA SIMPLE REPRODUCTION.